



Voile Habitable 2024/25

Merci de joindre un certificat médical de « non-contre-indication à la pratique de la voile, y compris en compétition »

Activité (cochez Le créneau souhaité)

Navigation en côte d'Emeraude & Rance

Support	OPEN 5.70	J80	J80	J80	J80	180
Niveau	PERFECTIONNEMENT	LOISIR	LOISIR	LOISIR	PERFECTIONNEMENT	PERFECTIONNEMENT
Âge	13-18 ans	18 ans et +	18 ans et +			
Jours	Mercredi aprèm	Mercredi matin	Vendredi matin	Vendredi aprèm	Samedi matin	Samedi aprèm
Horaires	14h - 17h	9h - 12h	9h - 12h	14h - 17h	9h – 12h	14h - 17h
Tarif*	495€	823€	823€	823€	823€	823€
Merci de cocher						

*Ces tarifs incluent les cours, la cotisation YCSL (28€) et la Licence FFVoile (32€ Jeunes / 70€ Adultes)

Pratiquant

Fait à.....le

	Nom	Préno	m	Date d	e Naissance
	Email	Tel. Mo	bile	Tel. Fix	e
	Adresse				
	Numéro de Licence FFVoile				
	Adultes responsables (de l'enfant m	nineur à il	nscrire)		
	Mère (nom-prénom)	······	Email		Tel. Mobile
	Père (nom-prénom)		Email		Tel. Mobile
	Autor	isatio	n parentale pour les mineur	S	
Le r	esponsable légal autorise son enfant à participer <u>soins médicaux</u> qui apparaîtrai		es activités du Yacht Club de Saint-Lunaire pensables en cas d'urgence et s'engage à e		
Il at	teste sur l'honneur que son enfant est apte à s'in s'il a plus de 16 ans. De plus		et à <u>nager au moins 25 mètres</u> s'il a moins <u>pacités requises</u> pour effectuer le stage de		



Signature:



Santé



Personne à prévenir en cas d'urgence :	Tel. Mobile						
Asthme / allergies alimentaires : \square oui \square non	Si oui lesquelles :						
Rappel : un certificat médical de non-contre-indication à la pratique de la voile y compris en Compétition est obligatoire. Merci de le joindre à votre inscription.							
Capacité de natation 18 ans et+							
Le stagiaire atteste sur l'honneur qu'il est apte à plonger et à nager 50 mètres et qu'il a les capacités requises pour effectuer le stage dans lequel il est inscrit.							
Mr, Mme							
Fait à le / /	Signature :						
Assurance							
Le stagiaire ou responsable légal atteste avoir reçu la not	tice d'information relative au contrat d'assurance MMA présentant les garanties d'assurance liées à la licence FF Voile.						
Il reconnaît avoir été informé de son intérêt à souscrire des garanties complémentaires (capitaux invalidités et décès plus importants) ayant pour but la réparation des atteintes à l'intégrité physique du pratiquant.							
Mr, Mme	Pour						
Fait à le / /	Signature :						
	Droit à l'image						
Le stagiaire ou responsable légal (pour les mineurs) déclare céder, à titre gracieux, au Yacht Club de Saint Lunaire, le droit d'utiliser et de communiquer au public sur différents supports d'information (brochures, web, réseaux sociaux) :							
- sa voix et son image (pour les personnes majeures), de son enfant telle(s) que fixée(s) dans les reportages ou sur les photographies réalisées lors des activités du YCSL							
Les sons et les images ne pourront en aucun cas être dénaturés ou détournés de leur contexte par un montage ou par tout autre procédé. La légende ne pourra pas porter atteinte à la vie privée ou à la réputation de la personne. Les images ne seront ni communiquées à d'autres personnes, ni vendues, ni utilisées à d'autres usages.							
En cas de refus de votre part, les photographies où le stagiaire dont il est question pourrait être identifié ne seraient utilisées qu'en rendant le stagiaire impossible à identifier (gommage des traits du visage par un logiciel de retouche d'images).							
Mr, Mme							
Fait à le / /	Signature :						
	Règlement						
Le règlement est à effe	ctuer au moment de l'inscription, avant le 1 ^{er} cours.						
Mode de règlement (<i>merci de cocher le mode de règlement choisi</i>)							
☐ Carte bancaire ☐ Virement ☐ Espèce ☐ Chèques vacances ☐ Chèque ☐ Paiement en 3 ou 4 fois (Oney)							
Calendrier Voile Loisir 2024/2025							
Les cours de Voile Habitable débuteront le mercredi 18 septembre ou le vendredi 20 septembre ou le samedi 21 septembre (selon les supports indiqués sur le tableau page 1).							
En cas de brouillard, orage, forte houle, froid intense (<6°C) ou vent frais (>25 nœuds établis), la direction du YCSL peut décider d'annuler un cours.							
Le calendrier sera défini par votre moniteur : Jean-Charles Collet, 06 70 61 73 53							
CARTE MEMBRE VOILE SPORTIVE AVANTAGES							
Location, cours particulier et boutique Réduction de 10	% toute l'année dans le club de votre activité avec votre carte membre voile à l'année						